

**PROGRAMME
EUROPE, STRATÉGIE,
SÉCURITÉ**

LE DÉBAT EN ALLEMAGNE SUR LES EXPORTATIONS D'ARMEMENT

PAR JARA AMIRA VON CALL
ASSISTANTE DE RECHERCHE À L'IRIS

SOUS LA DIRECTION DE **JEAN-PIERRE MAULNY**
DIRECTEUR ADJOINT DE L'IRIS

AVRIL 2021

ANALYSE #12

Les exportations d'armes ont toujours été un moyen essentiel pour renforcer les relations politiques et économiques entre les États. Faisant partie intégrante de la politique de sécurité et de défense, les exportations d'armes sont une composante essentielle du « *hard power* »¹ d'un pays. Grâce à leurs retombées économiques et du fait de la responsabilité de l'industrie de défense d'équiper les forces armées nationales², les exportations d'armes revêtent à la fois une dimension économique et une dimension militaire. (1) Les retombées économiques, (2) l'amélioration de la balance commerciale, (3) la protection de l'emploi dans l'industrie de défense, (4) le renforcement de la compétitivité économique des entreprises d'armement et pour cela (5) la consolidation de la base industrielle et technologique de défense (BITD) sont des arguments courants pour justifier les exportations d'armes. Les exportations d'armes permettent également (6) le renforcement des relations entre clients et fournisseurs, (7) l'investissement dans des technologies innovantes grâce à des coûts unitaires réduits, et (8) la reconnaissance d'un pays comme grande puissance sur les plans militaire, technologique et politique. Le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher (1974-1992, FDP) a également attribué une fonction de promotion de la paix aux exportations d'armes ouest-allemandes dans la mesure où celles-ci pouvaient « avoir un effet stabilisateur lorsqu'une partie à un conflit est plus forte, en donnant à tout le moins à la partie plus faible la capacité de se défendre »³.

Cependant, le sujet des exportations d'armes est un sujet controversé, surtout lorsqu'existe la présomption que les armes exportées pourraient être utilisées dans un conflit armé. Par exemple, en 1974, dans un contexte de hausse du chômage, le maire de Brême alors en fonction, Hans Koschnick (1967-1985, SPD), a négocié avec l'Indonésie un certain nombre de commandes pour les chantiers navals de Brême : quatre corvettes, au prix de 340 millions de marks allemands (173 millions d'euros)⁴. Quelques mois après la conclusion de cet accord, l'Indonésie a lancé une invasion militaire au Timor. Cela a démontré la difficulté à déterminer avec certitude les intentions d'un acheteur d'armes⁵.

La présence d'armes allemandes dans des activités guerrières à l'étranger commencée avec l'Indonésie en 1975 s'est poursuivie avec l'Iran en 1980 et l'Argentine en 1982⁶ ; de plus, la possible fourniture de chars Léopard II à l'Arabie saoudite⁷ a suscité un débat intense dans les années 70 et 80 en Allemagne. Là, ce sont des arguments « moraux » qui ont joué un rôle décisif.

¹ Joseph S., Nye. « *Das paradox der amerikanischen macht – Warum die einzige Supermacht der Welt Verbündete braucht* », Maison d'édition européenne, Hambourg, 2003.

² Henrik, Heidenkamp. « *Deutsche Rüstungspolitik – Ein Politikfeld unter Handlungsdruck* », WIFIS aktuell – Wissenschaftliches Forum für Internationale Sicherheit e.V., Barbara Budrich, Berlin, 2015, pp. 82, p. 15.

³ Hans-Dietrich Genscher cité d'après Thomas, Nielebock. « *Rüstungsexport – Ein gerechter Friede braucht keine fernen Kriege – Rüstungsexporte aus der Bundesrepublik – kritisch betrachtet* », Ohne Rüstung leben, Tübingen, 1984, pp. 216, p. 43.

⁴ William Glenn, Gray. « *Waffen aus Deutschland? Bundestag, Rüstungshilfe und Waffenexport 1961 bis 1975* », dans : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte, Waffen aus Deutschland*, 64/2, pp. 327 - 364., p. 359.

⁵ Ibid.

⁶ Michael, Brzoska. « *Militärisch-industrieller Komplex in der Bundesrepublik und Rüstungsexportpolitik* », dans : *Gewerkschaftliche Monatshefte*, 40 (1989), 8, FES Library, 1989, pp. 501 - 512, p. 506.

⁷ Gray, *op. cit.*, p. 355.

Ainsi, le député, Burkhard Hirsch (1980-1998, FDP) a précisé « notre responsabilité historique implique de ne pas fournir d'armes aux pays en guerre les uns contre les autres. En principe, cela s'applique partout et sans exception »⁸. Bien qu'elle ne soit pas directement citée, la Seconde Guerre mondiale se trouve au cœur du débat sur les exportations d'armes allemandes. Néanmoins, depuis 1959, l'Allemagne a toujours été parmi les dix premiers exportateurs d'armes dans le monde⁹. Depuis 2002, l'Allemagne a été classée au troisième, quatrième et cinquième rang des plus grandes nations exportatrices d'armes.

Tableau 1 : Classement mondial de l'Allemagne par rapport aux autres pays exportateurs d'armes

	Rang 2004 - 2008	Rang 2009 - 2013	Rang 2014 - 2019
USA	1	1	1
Russie	2	2	2
France	4	5	3
Allemagne	3	3	4
Chine	/	4	5
Grande-Bretagne	5	6	6

Source : Création propre de l'auteur. Données extraits de *SIPRI Yearbook* 2011, 2014, 2020.

Il est intéressant de noter que même si l'Allemagne – n'étant qu'une puissance civile – ne peut pas regarder en arrière sur une longue tradition de débat sur sa politique de sécurité, la question des exportations d'armes fait l'objet d'un intense débat depuis les premières exportations d'armes allemandes en 1959 et donc après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, le plus ancien programme d'information de la télévision allemande, le « *Tagesschau* », qui peut atteindre une audience quotidienne de 16 millions de téléspectateurs, rend régulièrement compte des exportations d'armes allemandes et fournit à ce sujet des informations détaillées sur son site web.

« L'affaire *Heckler & Koch* » a également fait grand bruit. Des employés de la société *Heckler & Koch* ont été accusés d'avoir vendu 4 700 fusils d'assaut entre 2006 et 2009¹⁰ à des provinces mexicaines en conflit armé ; ceci a non seulement provoqué des débats animés et des critiques massives, mais a également donné naissance à un film qui a été diffusé lors d'une soirée thématique sur le commerce des armes en septembre 2015¹¹ sur l'une des plus importantes chaînes de télévision allemandes. Par conséquent, le sujet des exportations d'armes n'est pas seulement discuté au sein d'un certain spectre politique, d'un groupe religieux ou d'ONG humanitaires, mais aussi par les grands médias et une multitude de journalistes bien informés. Les exportations d'armes ne constituent pas un sujet de niche en Allemagne, mais font l'objet d'un discours traditionnel qui repose principalement sur les droits de l'homme et le droit international

⁸ Burkhard, Hirsch cité d'après Nielebock, *op. cit.*, p. 35.

⁹ Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). « *SIPRI Yearbook 2019* », *Global trends in arms transfers*, 2020.

¹⁰ Das Erste. « *Wie Heckler & Koch Exportgenehmigungen für Mexiko erhielt* », 15.09.2015, URL : <https://www.swr.de/report/fragwuerdige-ruistungsexporte-wie-heckler-koch-exportgenehmigungen-fuer-mexiko-erhielt/-/id=233454/did=15944832/nid=233454/iidfly/index.html> [Consulté le 09.01.2021].

¹¹ Das Erste. « *Themen Abend: Waffenhandel – Tödliche Exporte – Wie das G36 nach Mexiko kam* », 23.09.2015, URL : <https://www.daserste.de/unterhaltung/film/themenabend-waffenexporte/doku/index.html> [Consulté le 09.01.2021].

humanitaire ; soutenir une course à l'armement et l'exacerbation de conflits armés remettent en cause la sécurité internationale. Ce discours suppose donc que les exportations d'armes peuvent exacerber des conflits armés qui existent déjà.

Cette couverture médiatique très dense en Allemagne s'explique par la grande sensibilité de la population allemande sur ce sujet. Selon un sondage du *Tagesspiegel* publié le 29 mars 2019, 65 % des Allemands sont favorables à « un examen plus approfondi des exportations d'armes »¹². Cette sensibilité des citoyens allemands, et le débat médiatique intense sont corroborés par le comportement des parlementaires au Bundestag.

GÉNÈSE HISTORIQUE D'UNE POLITIQUE D'EXPORTATION D'ARMES « RESTRICTIVE »

Après la Seconde Guerre mondiale, il semblait peu probable qu'une industrie de l'armement puisse à nouveau se développer en Allemagne¹³. Cependant, en 1955, la restauration de l'armée allemande a débuté en dépit de la contestation générale de la population allemande¹⁴. Le réarmement résulte principalement des efforts diplomatiques du chancelier allemand Konrad Adenauer (1949-1963, CDU) qui a vu dans le réarmement un pas vers l'indépendance de l'Allemagne de l'Ouest. Le réarmement était également étroitement lié à l'intégration allemande dans l'Alliance atlantique, la Bundeswehr s'efforçant d'agir dans un cadre multilatéral¹⁵. Lorsque le statut d'occupation a pris fin en 1955, le réarmement s'est accompagné d'une augmentation des exportations d'armes à partir de 1959. Cela a donné lieu à une réflexion sur le cadre juridique et à l'adoption de trois instruments juridiques en 1961 :

1. Loi sur le contrôle des armes de guerre (KrWaffKontrG)¹⁶ (03.03.1961),
2. Loi sur le commerce extérieur et les paiements (AWG)¹⁷ (28.04.1961),
3. Ordonnance sur le commerce extérieur et les paiements (AWV)¹⁸ (22.08.1961).

À ces instruments juridiques s'ajoute l'article 26 de la « Constitution allemande » (*Grundgesetz*) qui prévoit que « les armes destinées à la guerre ne peuvent être fabriquées, transportées et mises sur le marché qu'avec l'autorisation du gouvernement fédéral » (23.05.1949). Ainsi, 16 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la jeune République disposait d'un cadre juridique pour

¹² Tagesspiegel. « Nur ans deutsche Publikum gerichtet », 29.03.2019, URL : <https://www.tagesspiegel.de/politik/ruestungs-exportstopp-fuer-saudi-arabien-nur-ans-deutsche-publikum-gerichtet/24161130.html> [Consulté le 13.01.2021].

¹³ Brzoka, *op. cit.*, p. 501.

¹⁴ Detlef, Bald. « Die Politik der Wiederbewaffnung », dans : Bundeszentrale für politische Bildung, 01.05.2015.

¹⁵ Bundesregierung. « Weißbuch 2016 – Zur Sicherheitspolitik und zur Zukunft der Bundeswehr », 2016, p. 23, URL : <https://www.bmvg.de/resource/blob/13708/015be272f8c0098f1537a491676bfc31/weissbuch2016-barrierefrei-data.pdf> [Consulté le 11.01.2021].

¹⁶ Justizministerium. « Ausführungsgesetz zu Artikel 26 Abs. 2 des Grundgesetzes », dans : *Gesetze im Internet*, URL : <http://www.gesetze-im-internet.de/krwaffkontrg/> [Consulté le 16.01.2021].

¹⁷ Justizministerium. « Außenwirtschaftsgesetz », dans : *Gesetze im Internet*, URL : https://www.gesetze-im-internet.de/awg_2013/ [Consulté le 16.01.2021].

¹⁸ Justizministerium. « Außenwirtschaftsverordnung », dans : *Gesetze im Internet*, URL : http://www.gesetze-im-internet.de/awv_2013/ [Consulté le 16.01.2021].

contrôler les exportations d'armes et ces quatre instruments constituent aujourd'hui encore la base pour l'approbation des exportations d'armes. Cependant, ce qui est important, ce n'est pas le cadre juridique en tant que tel, mais l'apparition d'un discours sur le renforcement des restrictions dès les premières exportations d'armes en 1955. Cela a donné lieu à des controverses sur l'importance des exportations d'armes – ceci, paradoxalement, dans un pays n'ayant pas une tradition de débat sur sa politique de sécurité.

Ces controverses sont mises en lumière par l'introduction de « Principes politiques du gouvernement fédéral pour l'exportation d'armes de guerre et d'autres équipements militaires »¹⁹. Les premiers « Principes politiques » ont été introduits en 1971 sous la mandature du chancelier Willy Brandt (1969-1974, SPD). Ils précisent que l'Allemagne contribue « à assurer la paix dans le monde en limitant et en contrôlant l'exportation d'équipements militaires »²⁰. Ces « Principes politiques » de 1971 indiquent également que « pour contribuer davantage à garantir la paix dans le monde, l'exportation d'armes de guerre vers des non-membres de l'Alliance atlantique devrait en principe être stoppée »²¹. Par conséquent, ils reflètent une véritable restriction progressive des exportations d'armes et ils montrent que l'Allemagne considère le contrôle des exportations d'armes comme une contribution au maintien de la paix. Par-dessus tout, les exportations d'armes vers des non-membres de l'Alliance atlantique sont considérées comme une « menace » pour la paix internationale. Nous pouvons donc constater que le sujet des exportations d'armes allemandes s'inscrit dans un champ de tension entre les « arguments humanitaires », les arguments « économiques » et les « arguments politiques » (rétablissement de l'Allemagne de l'Ouest comme une nation indépendante).

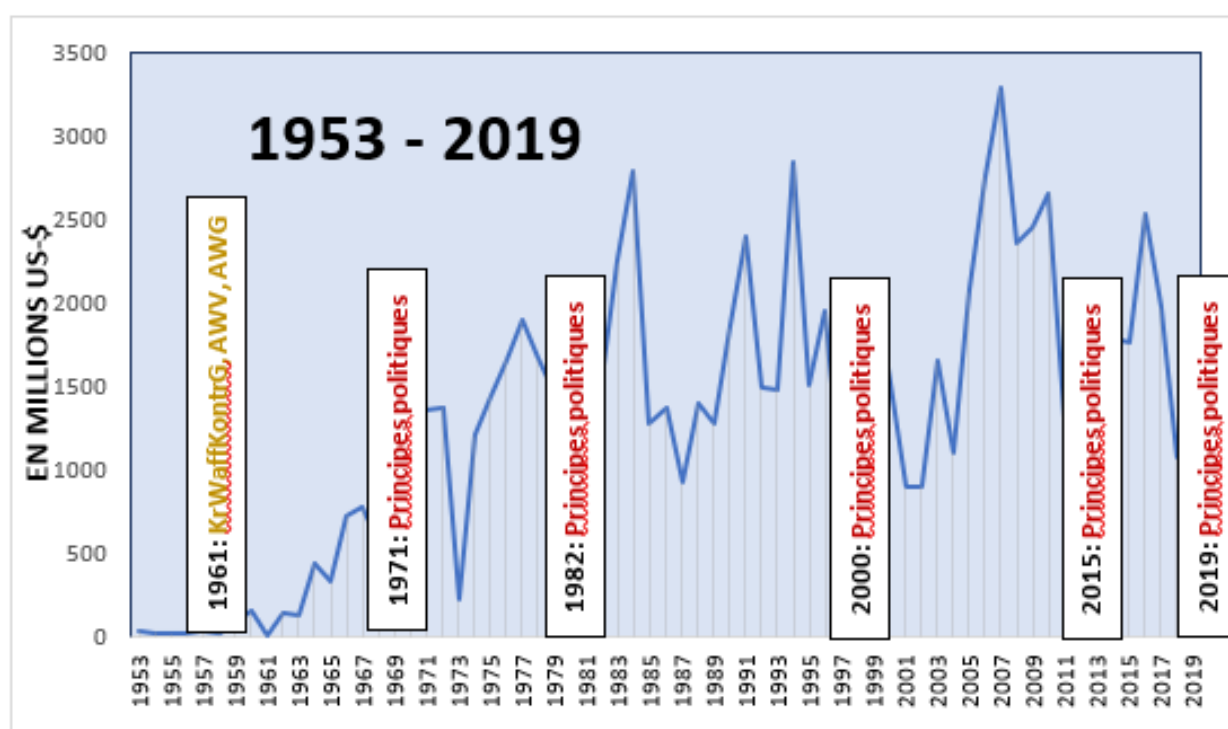
Les « Principes politiques » ont été continuellement renforcés en 1982, 2000, 2015 et 2019. En particulier, les « Principes politiques » conclus en 2000 et 2018 visent la réduction des exportations d'armes vers les pays ne faisant pas partie de l'UE, de l'OTAN et les pays équivalents (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande et Suisse) ; les « Principes politiques » de 2015 règlementent l'exportation des armes légères et de petit calibre.

¹⁹ Bundesregierung. « Politische Grundsätze der Bundesregierung für den Export von Kriegswaffen und sonstigen Rüstungsgütern », 16.06.1971, URL : http://ruestungsexport-info.de/fileadmin/media/Dokumente/R%C3%BCstungsexporte_Recht/Politische_Grunds%C3%A4tze/Politische-Grundsätze-1971.pdf [Consulté le 11.01.2021].

²⁰ Ibid., p. 1.

²¹ Ibid., art. II.

Tableau 2 : Exportations d'armes par l'Allemagne entre 1953 et 2019



Source : Création propre de l'auteur. Données extraits du : SIPRI. « Arms Transfer Database », Allemagne, 1953 – 2019.

LE PROCESSUS D'OCTROI D'UNE LICENCE D'EXPORTATION D'ARMES

Les préoccupations relatives aux exportations d'armes se reflètent également dans le processus d'octroi d'une licence d'exportation d'armes. Ce n'est pas un seul ministère qui est responsable de ce processus, mais plusieurs ministères, qui doivent coordonner leurs efforts. Par exemple le ministère fédéral de la Défense (BMVg), le ministère fédéral des Affaires étrangères (AA), le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWV), le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) ainsi que la chancière²². Cependant, tous ces acteurs ne sont pas nécessairement impliqués dans chaque cas individuel : dans les cas les plus clairs, l'Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations (BAFA) émet un rejet ou un agrément. Si la demande d'une licence d'exportation revêt une importance politique particulière, la procédure d'approbation passe par une chaîne hiérarchique : dans ce cas, le BAFA transmet la demande au niveau supérieur, à savoir le BMWV. Si le BMWV ne peut pas non plus prendre de

²² BDSV. « Exportkontrolle », 2018, URL : <https://www.bdsv.eu/themen/exportkontrolle.html#undefined> [Consulté le 10.01.2021].

décision, c'est le « Conseil fédéral de sécurité » (BSR)²³ qui donne l'avis final.²⁴ Par ailleurs, le BSR peut également remettre en cause la livraison si la situation politique d'un pays a changé entre la date d'octroi de la licence et la date d'exportation des marchandises.

À la demande du groupe « Exportations d'armes conventionnelles » (COARM) de l'UE, le gouvernement rouge-vert du chancelier Gerhard Schröder (1998-2005, SPD) a fait en sorte en 1999 qu'un rapport sur les exportations d'armes soit publié chaque année pour améliorer la transparence. En outre, depuis 2014, un rapport intermédiaire présentant les chiffres d'approbation du premier semestre est également publié en juin de chaque année. Ces cinq « Principes politiques » ainsi que les Livres blancs de 2006²⁵ et 2016²⁶ soulignent l'enracinement d'un processus politique qui vise à réduire de manière significative les exportations d'armes.

Aujourd'hui, les lignes directrices pour l'octroi d'une licence s'appuient sur les « Principes politiques » de 2019, la position commune de l'UE de 2008²⁷, le Traité sur le commerce des armes de l'ONU de 2013 ainsi que sur le règlement 428/2009 du Conseil de l'Union européenne instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage.

IMPLICATION ET ARGUMENTATION DES PARTIS POLITIQUES AU BUNDESTAG

Ce processus politique donne lieu à des débats au sein du Bundestag. Lors de la période électorale de 2017, ni l'Union chrétienne-démocrate (CDU/CSU)²⁸ ni l'Alternative pour l'Allemagne (AfD)²⁹ n'ont évoqué le commerce des armes dans leurs programmes respectifs (2017-2020). Le parti de gauche *DIE LINKE* a, quant à lui, déclaré que son objectif était « d'interdire les exportations

²³ Le *Bundessicherheitsrat* (BSR) est un comité du Cabinet fédéral. Ses réunions, qui sont présidées par le Chancelier, sont secrètes. Le BSR coordonne la politique de sécurité et de défense du gouvernement fédéral et est responsable de l'approbation des exportations d'armes. Il peut prendre des décisions finales, sauf si une décision du gouvernement fédéral est requise en vertu de la Loi fondamentale ou d'une loi fédérale. Outre le Chancelier fédéral et le chef de la Chancellerie fédérale, les membres permanents du BSR sont depuis 1998 les ministres fédéraux des Affaires étrangères, des Finances, de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense, le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie et le ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement. Source : Verteidigungsministerium. « *Bundessicherheitsrat* (BSR) », 21.01.2019, URL : <https://www.bmvg.de/de/bundessicherheitsrat-bsr--14556> [Consulté le 10.01.2021].

²⁴ BDSV. « *Rüstungsexportprozess* », URL : <https://www.bdsv.eu/themen/exportkontrolle/articles/akteure-verfahren.html> [Consulté le 10.04.2021].

²⁵ Bundesregierung. « *Weißbuch 2006 – zur Sicherheitspolitik und zur Zukunft der Bundeswehr* », 2006, URL : https://kritisches-netzwerk.de/sites/default/files/bmvg-weissbuch_oktober_2006_zur_sicherheitspolitik_und_zur_zukunft_der_bundeswehr_-_149_seiten.pdf [Consulté le 11.01.2021].

²⁶ Bundesregierung. « *Weißbuch 2016* », *op. cit.*

²⁷ La Position commune de l'UE de 2008 a été révisé en 2019. Source: Council of the European Union. « *Control of arms export: Council adopts new conclusions, new decision updating the EU's common rules and a revised user's guide* », 16.09.2019, URL : <https://www.consilium.europa.eu/media/40658/st10707-en19.pdf> [Consulté le 07.04.2021].

²⁸ CDU/CSU. « *Für ein Deutschland, in dem wir gut und gerne leben – Regierungsprogramm 2017 - 2020* », 2017, URL : <https://www.cdu.de/system/tdf/media/dokumente/170703regierungsprogramm2017.pdf?file=1> [Consulté le 24.01.2021].

²⁹ AfD. « *Programm für Deutschland – Wahlprogramm der Alternative für Deutschland für die Wahl zum Deutschen Bundestag am 24. September 2017* », 2017, URL : https://cdn.afd.tools/wp-content/uploads/sites/111/2017/08/AfD_Wahlprogramm_2017_A5-hoch.pdf [Consulté le 24.01.2021].

d'armes et de mettre fin à toute production d'armes » en Allemagne³⁰. Le parti *Bündnis 90/Die Grünen* (Les Verts) a promis de « mettre fin aux exportations d'armes dans les zones de crise et dans les pays où la situation des droits de l'homme est très problématique »³¹. Il est intéressant de noter que Les Verts proposent également un « renforcement du droit de regard du Parlement européen et une politique européenne restrictive en matière d'exportation d'armes »³². Le Parti social-démocrate (SPD) s'engage pour sa part à mener une politique restrictive en matière d'exportation d'armes. Dans son programme 2017-2020, le SPD visait à renforcer les « Principes politiques » de 2000, et cette position restrictive a été intégrée dans les accords de coalition CDU/CSU-SPD de 2018. L'accord de coalition précise :

« Nous continuerons de restreindre les exportations d'armes vers les pays qui ne sont pas membres de l'OTAN, de l'Union européenne et les pays tiers. En plus des principes de mai 2015, les armes légères ne devraient en principe plus être exportées vers les pays ne faisant pas partie de l'Union européenne, de l'OTAN, et les pays équivalents. En 2018, nous allons encore renforcer les directives de 2000 sur les exportations d'armes, et ainsi réagir aux nouvelles circonstances. Avec effet immédiat, nous interdirons les exportations d'armes vers tout pays directement impliqué dans la guerre du Yémen³³ »³⁴.

Une année après la publication des accords de coalition CDU/CSU-SPD de 2018, le groupe parlementaire du SPD a publié un document de principe (*Position Paper*) demandant (1) le renforcement du contrôle des exportations d'armes, (2) l'intensification de la coordination européenne (3) le renforcement de la participation du Bundestag dans les décisions d'octroi de licences d'exportation d'armes³⁵. Ce document de principe du SPD reprend les demandes, formulées depuis des années au sein du SPD, de renforcement du contrôle parlementaire sur les exportations³⁶. Il a déclenché des réactions diverses³⁷. À l'exception de l'AfD, tous les partis politiques se sont positionnés sur le thème.

³⁰ DIE LINKE. « *Langfassung des Wahlprogramms zur Bundestagswahl 2017 – Sozial. Gerecht. Frieden. Für Alle. Die Zukunft, für die wir kämpfen!* », 2017, p. 96, URL : [https://www.die-linke.de/fileadmin/download/wahlen2017/wahlprogramm2017/die linke_wahlprogramm_2017.pdf](https://www.die-linke.de/fileadmin/download/wahlen2017/wahlprogramm2017/die_linke_wahlprogramm_2017.pdf) [Consulté le 01.02.2021].

³¹ Bündnis 90/ Die Grünen. « *Bundestagswahlprogramm 2017 – Zukunft wird aus Mut gemacht* », 2017, p. 83, URL : https://www.handelsblatt.com/downloads/20108316/1/buendnis_90_die_gruenen_bundestagswahlprogramm_2017_barrierefrei.pdf?ticket=ST-8268334-zHwGjlsduvk19oVxAsV1-ap3 [Consulté le 22.01.2021].

³² Ibid., p. 76.

³³ Au moment de la signature en mars 2018, l'accord de coalition concernait les pays suivants : Bahreïn, Koweït, Émirats arabes unis, Égypte, Jordanie, Maroc, Soudan, Sénégal et Arabie Saoudite.

³⁴ CDU/CSU et SPD. « *Ein neuer Aufbruch für Europa – Eine neue Dynamik für Deutschland – Ein neuer Zusammenhalt für unser Land – Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und SPD – 19. Legislaturperiode* », 12.03.2018, p. 149, URL : https://www.cdu.de/system/tdf/media/dokumente/koalitionsvertrag_2018.pdf?file=1 [Consulté le 16.01.2021].

³⁵ SPD. « *Schärfung der Kontrolle und Genehmigung von Rüstungsexporten – europäische Abstimmung intensivieren – Positionspapier der SPD-Bundestagsfraktion vom 25.11.2019* », 25.11.2019, URL : <https://www.spdfraktion.de/system/files/documents/positionspapier-ruestungspolitik-20191125.pdf> [Consulté le 19.01.2021].

³⁶ SPD. « *Transparenz und parlamentarische Kontrolle für Rüstungsexporte* », 31.01.2013, URL : <https://www.spdfraktion.de/themen/reden/transparenz-parlamentarische-kontrolle-ruestungsexporte> [Consulté le 12.02.2021].

³⁷ Dans un communiqué de presse, l'Association fédérale de l'industrie allemande de la sécurité et de la défense (BDSV) critique la plupart des recommandations du SPD et refuse tout particulièrement la proposition de publication en ligne des licences d'exportation. Source : BDSV. « *Pressemitteilung des BDSV zum SPD-Positionspapier Rüstungsexporte* », 26.11.2019, URL : <https://www.bdsv.eu/aktuelles/pressemitteilungen.html> [Consulté le 19.01.2021].

La porte-parole de la politique de désarmement du parti Les Verts, Katja Keul, a constaté que Les Verts soutiennent toutes les propositions du SPD³⁸. Katja Keul souligne que Les Verts souhaitent également être informés lorsque des entreprises allemandes créent des *joint-ventures* ou des filiales à l'étranger, pour éviter que d'autres « *Rheinmetall*³⁹ » voient le jour.

Bernhard Loos, du groupe parlementaire CDU, a déclaré dans un discours sur les exportations d'armes que « prendre une décision radicale qui fragiliserait l'industrie de la défense allemande et détruirait des emplois n'est pas la voie choisie par la CDU/CSU »⁴⁰. Le FDP (parti libéral) n'a pas explicitement commenté le document de principe du SPD, mais le député Alexander Graf Lambsdorf a souligné dans une interview que « s'il s'agit de proposer des produits qui ne contiennent pas de matériaux allemands, cela devient très risqué pour l'économie allemande, et l'industrie allemande de la défense risque de périr. Nous perdrons alors également la capacité d'équiper nous-mêmes, notre Bundeswehr (...) Cela signifierait une désindustrialisation, des pertes d'emplois et aurait des conséquences très lourdes sur notre politique étrangère »⁴¹. Il est également intéressant de noter que le FDP a demandé en 2019 le lancement d'un « programme de recherche qui examine les exportations d'armes et leurs conséquences du point de vue de la politique étrangère, de la politique de sécurité, de l'économie et de la technologie »⁴². Toutefois, cette demande n'a pas encore été inscrite aux débats au sein de Bundestag. Elle montre néanmoins que les députés du FDP reconnaissent un manque de connaissances sur les conséquences des exportations d'armes allemandes. On peut donc affirmer qu'un débat sur les exportations d'armes existe en Allemagne depuis le début des années 60.

Cependant, aucune étude sur les conséquences des exportations d'armes n'a été réalisée. La dernière étude disponible au public sur l'industrie de la défense allemande a été publiée il y a sept ans. Cependant, cette étude n'a pas été publiée intégralement par le BDSV ; seules les données clés sur la base industrielle et technologique de défense (BITD) allemande de 2014 sont disponibles⁴³. Il est intéressant de noter qu'à travers les déclarations des députés Alexander Graf Lambsdorf (FDP) et Bernhard Loos (CDU), l'argument des emplois (et donc de l'économie allemande) revient.

³⁸ Grüne im Bundestag. « *Katja Keul zum Positionspapier der SPD-Bundestagsfraktion zu Rüstungsexporten* », 2019, URL : <https://www.gruene-bundestag.de/presse/pressestatements/katja-keul-zum-positionspapier-der-spd-bundestagsfraktion-zu-ruestungsexporten> [Consulté le 22.01.2021].

³⁹ *Rheinmetall* possède une *joint-venture* en Afrique du Sud (*Rheinmetall Denel Munition*) et livre des munitions à l'Arabie Saoudite depuis cette filiale extraterritoriale. *Rheinmetall* possède également une usine en Sardaigne d'où près de 20 000 bombes ont été expédiées vers l'Arabie saoudite ; ni les autorités italiennes, ni le Conseil fédéral de sécurité n'assument la responsabilité de l'usine. Source : Said, Aldailami. « *Jemen – Der vergessene Krieg* », Sonderausgabe für die Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn, 2020, p. 192 – 193 ; Daily, Maverick. « *Rheinmetall Denel Munition : Murder and mayhem in Yemen* » dans : MSN, *Open Secrets*, 22.01.2020, URL : <https://www.msn.com/en-za/news/world/rheinmetall-denel-munition-murder-and-mayhem-in-yemen/ar-BBZc6YV> [Consulté le 19.01.2021].

⁴⁰ Bernhard Loos. « *Es ist ein Schritt hin zu einer europäischen Harmonisierung der Rüstungsexportpolitik* », Discours sur les exportations d'armement, 14.11.2019, CDU/CSU *Fraktion im Bundestag*, URL : <https://www.cducsu.de/themen/wirtschaft-und-energie-haushalt-und-finanzen/bernhard-loos-es-ist-ein-schritt-hin-zu-einer-europaeischen-harmonisierung-der-ruestungsexportpolitik> [Consulté le 19.01.2021].

⁴¹ Alexander Graf Lambsdorf. « *Lambsdorf-Interview: Das bedeutet Deindustrialisierung, Jobverluste und außenpolitischen Schaden* », in : FDP im Bundestag, 28.03.2019, URL : <https://www.fdpbt.de/lambsdorf-interview-bedeutet-deindustrialisierung-jobverluste-und-aussenpolitischen-schaden> [Consulté le 19.01.2021].

⁴² FDP. « *Antrag zu Systematischem Wissen über die Folgen von Rüstungsexporten erarbeiten – Deutscher Rüstungsexportpolitik einen Kompass geben* », Drucksache 19/7457, 31.01.2019, URL : <https://www.fdpbt.de/initiative/antrag-systematischem-wissen-ueber-folgen-ruestungsexporten-erarbeiten-deutscher> [Consulté le 19.01.2021].

⁴³ BDSV. « *Die Industrie – Die deutsche Sicherheits- und Verteidigungsindustrie in Zahlen* », URL : <https://www.bdsv.eu/themen/die-industrie/articles/wifor.html> [Consulté le 19.01.2021].

L'argument selon lequel les exportations d'armes permettraient de garantir des emplois est un argument persistant dans le débat allemand. Ainsi, en 1975, le chancelier de la RFA, Helmut Schmidt (1974-1982, SPD), déclarait lors de discussions avec le président américain Gerald Ford que « [n]ous avons été très prudents sur ce genre de commerce, mais nous constatons à présent que les États-Unis et la France vendent des armes à presque tout le monde. Avec l'augmentation du chômage dans notre pays, nous sommes sous pression, et nous pourrions changer notre politique, pour vendre des équipements comme des tanks, à l'Iran et aux Saoudiens »⁴⁴.

Aujourd'hui, cependant, les avantages économiques des exportations d'armes ne peuvent plus être pris en compte dans le processus d'octroi de licences. Dans son avant-propos du « Rapport sur les exportations d'armes de 2013 », le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Sigmar Gabriel (2013-2017, SPD) affirmait que « le ministère fédéral de l'Économie n'accordera pas de licence d'exportation pour des transactions douteuses justifiées par la sauvegarde des emplois »⁴⁵.

Au chapitre III, article 2, les « Principes politiques » publiés en 2019 affirment que « les motifs liés à la politique de l'emploi ne doivent pas jouer un rôle décisif »⁴⁶ dans l'octroi d'une licence d'exportation d'armes. Nous voyons donc que l'argument de la protection de l'emploi est réutilisé dans le débat actuel sur les exportations d'armes malgré son exclusion dans les « Principes politiques » et dans d'autres documents officiels tels que le « Rapport du gouvernement fédéral sur la politique d'exportation d'équipements militaires conventionnels ».

Argument économique contre argument géopolitique ?

Les débats en Allemagne sur les exportations d'armes sont également marqués par l'argument géopolitique. En juillet 2011, par exemple, la commande par l'Arabie saoudite de 200 chars Léopard 2 type 2A7+ auprès de l'entreprise de défense allemande *Krauss-Maffei-Wegmann* a fait l'objet d'une large controverse. Quand la vente a été confirmée, plus de 40 articles ont été publiés dans différents journaux⁴⁷. Les critiques visaient principalement la décision de fournir des armes de guerre à un pays accusé de ne pas respecter les droits de l'Homme⁴⁸. Cependant, le gouvernement allemand a affirmé que les raisons géostratégiques priment sur les arguments humanitaires. Selon le ministre de la Défense, Thomas De Maizière (2011-2013, CDU), le Yémen était menacé et il fallait éviter de « donner encore plus d'espace à l'organisation terroriste Al-

⁴⁴ Entretien entre Gerald Ford et Helmut Schmidt, 03/10/1975, secret/nodis, dans : GFL, NSA, *Memcons*, Box 15, cité d'après *ibid.*, p. 360.

⁴⁵ Sigmar Gabriel. « Vorwort », p. 2, Bundesministerium der Wirtschaft und Energie. « *Bericht der Bundesregierung über ihre Exportpolitik für konventionelle Rüstungsgüter im Jahre 2013* », 2014, URL : https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Publikationen/Aussenwirtschaft/ruestungsexportbericht-2013.pdf?__blob=publicationFile&v=9 [Consulté le 13/01/2021].

⁴⁶ Bundesministerium für Wirtschaft und Energie. « *Grundsätze der Bundesregierung für den Export von Kriegswaffen und sonstigen Rüstungsgütern* », chapitre III, article 5, 26.06.2019, URL : <https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/P-R/politische-grundsaeetze-fuer-den-export-von-kriegswaffen-und-sonstigen-ruestungsguetern.html> [Consulté le 17.02.2021].

⁴⁷ Béraud-Sudreau, Faure et Sladeczek. « Réguler le commerce des armes par le parlement et l'opinion publique – Comparaison du contrôle des exportations d'armement en Allemagne, France, Royaume-Uni et Suède », dans : *Politique européenne* 2015/2 (N° 48), p. 139, URL : <http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2015-2-page-82.htm> [Consulté le 25.01.2021].

⁴⁸ Spiegel Online. « *Waffen-Deal: Deutschland will Saudi-Arabien Kampfpanzer liefern* », 02.07.2011, URL : <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/waffen-deal-deutschland-will-saudi-arabien-kampfpanzer-liefere-a-771989.html> [Consulté le 13.01.2021].

Qaida »⁴⁹. Thomas De Maizière précisait en plus que les « considérations relatives aux droits de l'homme doivent être prises en compte, mais les intérêts de la sécurité internationale l'emportent »⁵⁰. Dans le cadre de cette *realpolitik*, l'Arabie saoudite est perçue comme un allié qui peut contribuer à la stabilité dans la région. Dans les années 80, au contraire, le gouvernement d'Helmut Kohl (1982-1998, CDU/CSU) avait pris la décision de ne pas fournir d'armes à un ennemi potentiel d'Israël⁵¹. Mais aujourd'hui, Israël n'est plus un État en *statu nascendi* et dispose de capacités militaires suffisantes pour se défendre aussi grâce aux importations d'armement.

L'argument humanitaire fait également partie du débat allemand sur les exportations d'armes ainsi qu'en témoigne l'interdiction d'exportations d'armes vers l'Arabie saoudite après l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi à Istanbul en octobre 2018. Cette interdiction a été prolongée cinq fois. Les exportations vers l'Arabie saoudite sont actuellement suspendues jusqu'à fin 2021⁵². Les arguments humanitaires ont été décisifs. En effet, les exportations d'armes allemandes vers l'Arabie saoudite font depuis longtemps l'objet de critiques publiques en raison de la situation des droits de l'homme et de son implication dans la guerre du Yémen depuis 2015. L'assassinat de Jamal Khashoggi a été la « goutte d'eau qui a fait déborder le vase » et l'interdiction des exportations d'armes allemandes vers l'Arabie saoudite est devenue inévitable. Néanmoins, le discours tenu depuis les années 60 sur le renforcement des restrictions témoigne d'une longue tradition. Selon un député du Bundestag, « l'Allemagne trace une voie spéciale en matière de contrôle des exportations d'armes »⁵³. Cette voie spéciale, cependant, a été critiquée par l'ambassadrice de la France à Berlin, Anne-Marie Descôtes, qui la juge « imprévisible » et trop dépendante de considérations de politique intérieure⁵⁴.

Pour exercer leur contrôle parlementaire, les députés allemands peuvent adresser des « petites questions » et des « grandes questions » au gouvernement⁵⁵. Le gouvernement est tenu de répondre dans un délai de 14 jours et la plupart de ses réponses sont en accès libre sur le site internet du Bundestag. Cet instrument relève de la compétence et de la responsabilité de l'opposition, et lui permet, notamment, d'avoir accès à des informations importantes. En septembre 2020, par exemple, la députée Sevim Dağdelen (2005-présent, Die Linke) a posé la question suivante : « Pour quelles exportations d'armes le gouvernement fédéral a-t-il délivré des

⁴⁹ De Mazière cité d'après Süddeutsche Zeitung. « De Maizière würdigt Saudi-Arabien als « Stabilitätsanker », 09.07.2011, URL : <https://www.sueddeutsche.de/politik/streit-um-panzer-lieferung-de-maiziere-wuerdigt-saudi-arabien-als-stabilitaetsanker-1.1118148> [Consulté le 13.01.2021].

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Mainhardt Graf von Nayhauss. « Helmut Schmidt. Mensch und Macher », Bergisch Gladbach, 1988, p. 395 et 401.

⁵² Deutsche Welle. « Stopp für Rüstungsexporte nach Saudi-Arabien verlängert », 10.12.2020, URL : <https://www.dw.com/de/stopp-f%C3%BCr-r%C3%BCstungsexporte-nach-saudi-arabien-verl%C3%A4ngert/a-55893545> [Consulté le 12.01.2021].

⁵³ Réponse écrite d'un député du Bundestag, 30.09.2020.

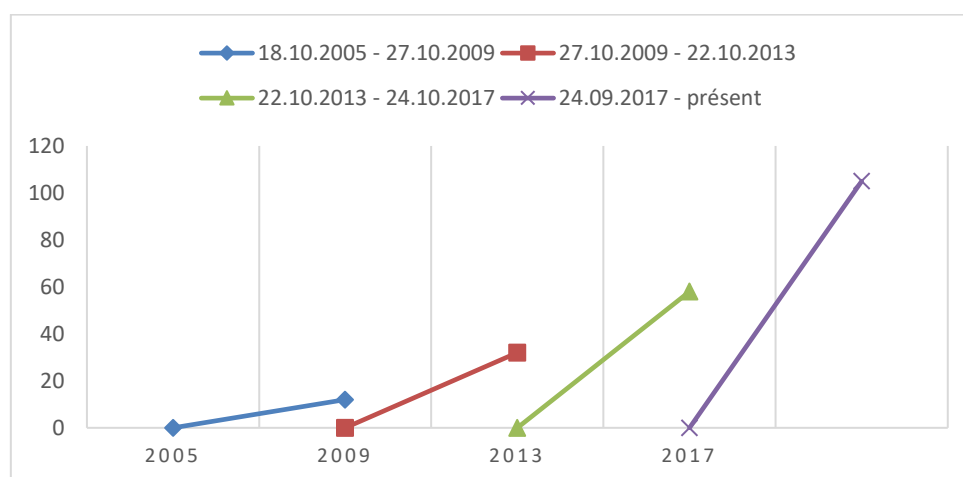
⁵⁴ Anne-Marie Descôtes. « Vom „German-free“ zum gegenseitigen Vertrauen », p.2, dans : Bundesakademie für Sicherheitspolitik, Arbeitspapier Sicherheitspolitik No. 7/2019, 2019, URL : https://www.baks.bund.de/sites/baks010/files/arbeitspapier_sicherheitspolitik_2019_7.pdf [Consulté le 12.01.2021].

⁵⁵ Par le biais d'une (1) « grande question », les députés du Bundestag peuvent demander au gouvernement des informations sur des faits politiques. Cette question peut être présentée par un groupe parlementaire du Bundestag ou au moins 5 % de l'ensemble des députés. Dès que la réponse est disponible, elle peut être débattue en séance plénière. (2) Une « petite question » peut également être soumise par 5 % de tous les députés du Bundestag ou par un groupe parlementaire. Le gouvernement répond aux questions par écrit, mais une discussion en séance plénière du Bundestag n'est pas prévue. Source : Bundestag. « Die Anfrage – ein wichtiges Recht der Parlamentarier », 2011.

licences d'exportation ? »⁵⁶. Vu que le rapport intermédiaire avait déjà été publié en juin, Dağdelen souhaitait obtenir des informations sur les mois de juillet et août. Le 8 septembre 2020, le secrétaire d'État a répondu et fourni des informations précises sur les livraisons effectuées⁵⁷.

Le tableau 3 montre que depuis 2005, les partis *Bündnis 90/Die Grünen* et *DIE LINKE* ont en moyenne soumis le plus grand nombre de questions au gouvernement sur le thème des « exportations d'armes », avec 21 % venant du *Bündnis 90/Die Grünen* et 72,4 % venant de *DIE LINKE*. Le nombre de questions a augmenté de manière significative depuis la 16^e législature (2005-2009). Cela peut s'expliquer par le fait qu'avec l'adoption de la position commune de l'UE en 2008, les parlementaires disposent de meilleurs arguments pour remettre en question les exportations d'armes allemandes.

Tableau 3 : Augmentation des grandes et petites questions adressées au gouvernement fédéral par les membres du Bundestag au sujet des exportations d'armes, 2005 - 2021

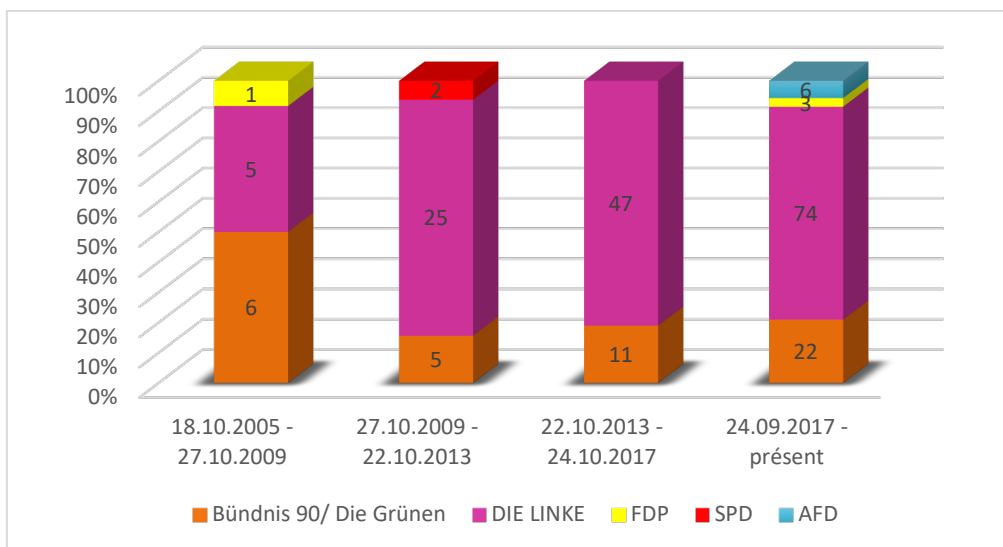


Source : Création propre de l'auteur. Données extraites de : Bundestag. « *Drucksachen und Plenarprotokolle des Bundestages – ab 1949* » - Recherche sur le mot-clé « exportations d'armes » (*Rüstungsexport*).

⁵⁶ La députée Dağdelen a précisé qu'elle souhaitait avoir des réponses distinctes pour les armes de guerre et les autres équipements militaires, avec pour chacun, la valeur totale des licences pour les pays de l'UE, de l'OTAN et les pays équivalents, les pays hors OTAN et les pays équivalents, les pays en développement et la Turquie. Source : Deutscher Bundestag. « *Schriftliche Fragen mit den in der Woche vom 7. September 2020 eingegangenen Antworten der Bundesregierung* », *Drucksache* 19/22308, 11.09.2020, p. 37, URL : <https://dip21.bundestag.de/dip21/btd/19/223/1922308.pdf> [Consulté le 10.02.2021].

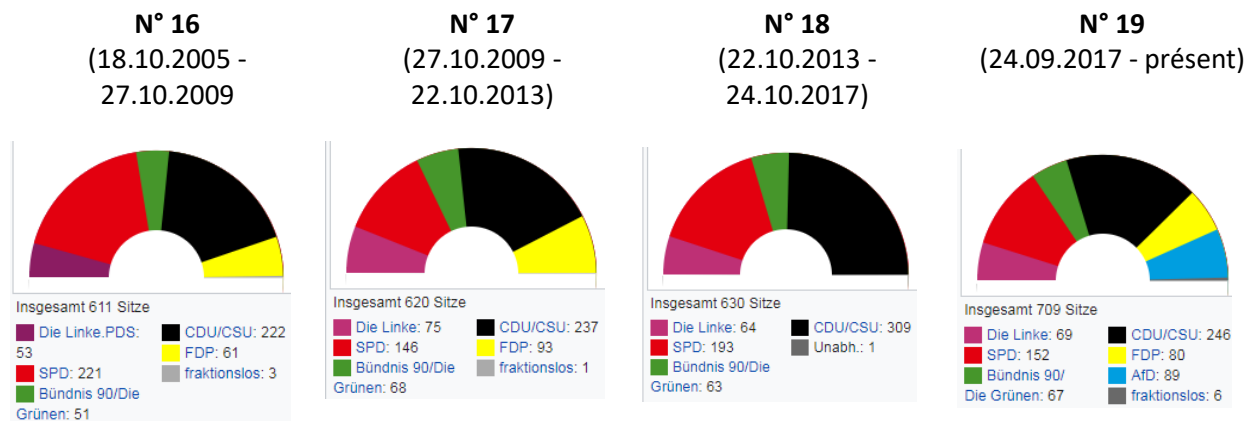
⁵⁷ Ibid., p. 37 - 39.

Tableau 4 : Analyse des grandes et petites questions adressées au gouvernement fédéral par les membres du Bundestag au sujet des exportations d'armes (10.2005 - 02.2021)



Source : Création propre de l'auteur. Données extraites de : ibid.

Tableau 5 : Législature et proportion des partis politiques en séance plénière



Source : Création propre de l'auteur. Données extraites de : ibid.

Tableau 6 : Les partis politiques et leur appropriation du sujet des exportations d'armes

24.09.2017 – présent	DIE LINKE	SPD	Bündnis 90/Die Grünen	CDU/CSU	FDP	AFD
Nombre d'entrées « exportations d'armes » sur leur site internet	341	12	136	59	11	10
Existence d'un « Porte-parole de la politique de désarmement »	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non

Source : Création propre de l'auteur.

Ce tableau montre également que ce sont *Bündnis 90/Die Grünen* et *DIE LINKE* qui traitent le sujet des « exportations d'armes » le plus intensément. Par ailleurs, depuis 2013, le Conseil fédéral de sécurité est obligé d'informer le Bundestag des autorisations d'exportation accordées, dans un délai de deux semaines⁵⁸. En effet, l'accord de coalition de 2013 prévoit que le Conseil fédéral de sécurité informera le Bundestag allemand immédiatement après l'approbation de chaque cas individuel. Il l'informerait également du type et du volume de l'article exporté et du pays destinataire. L'objectif est d'accroître la transparence des exportations d'armes. Auparavant, les décisions du Conseil fédéral de sécurité concernant les exportations d'armes étaient secrètes, mais depuis 2013, les décisions finales d'octroi de licences sont communiquées au Bundestag.

Toutefois, comme le Conseil fédéral de sécurité n'est tenu de transmettre au Bundestag que les informations relatives aux exportations d'armes qui ont déjà eu lieu, le parti *Bündnis 90/Die Grünen* a demandé, par une action en justice devant la Cour constitutionnelle fédérale, que le gouvernement soit également tenu de publier les demandes d'autorisation d'exportation en cours. Mais, dans un jugement d'octobre 2014, la Cour constitutionnelle fédérale a déclaré que le droit à l'information du Bundestag n'est pas illimité⁵⁹. L'article 2a du jugement stipule que le gouvernement fédéral est uniquement tenu d'informer les membres du Bundestag des licences accordées ou rejetées par le Conseil fédéral de sécurité⁶⁰. Le Conseil fédéral de sécurité n'est donc pas tenu de transmettre au Bundestag des informations sur les exportations d'armes non confirmées.

⁵⁸ Bundesministerium für Wirtschaft und Energie. « Mehr Transparenz bei Rüstungsexporten: Bundesregierung ändert die Geschäftsordnung des Bundessicherheitsrates », 5.06.2014, URL : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/aktuelles/mehr-transparenz-bei-ruistungsexporten-438740> [Consulté le 16.01.2021].

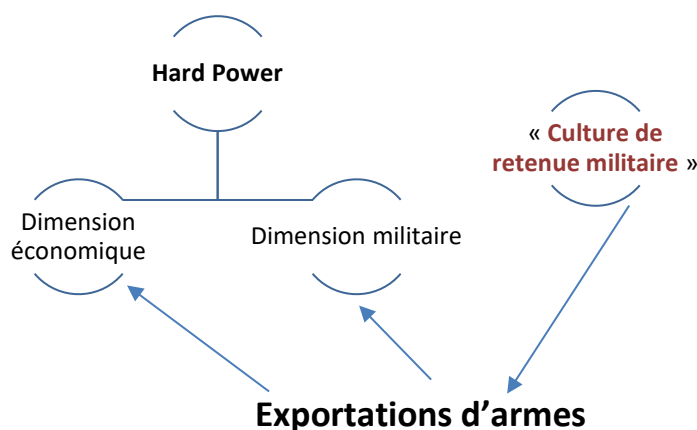
⁵⁹ Cour constitutionnelle fédérale. « Urteil des Zweiten Senats vom 21. Oktober 2014 - 2 BvE 5/11 -, Rn. 1-232 », 21.10.2014, art. 2.

⁶⁰ Ibid., art. 2a.

L'AVENIR DES EXPORTATIONS D'ARMES ALLEMANDES

Dans l'introduction, nous avons vu que les exportations d'armes peuvent revêtir à la fois une dimension militaire et une dimension économique et contribuent au « *hard power* » d'un pays. Cependant, nous avons également vu, qu'à travers son histoire, l'Allemagne s'est non seulement dotée d'un parlement fort, mais a également développé une culture très critique à l'égard de tout engagement militaire, et donc également des exportations d'armes. Cette « culture de retenue militaire » se reflète dans diverses décisions de politique étrangère, comme le refus de l'Allemagne de participer à la guerre entre les États-Unis et l'Irak en 2003 – au risque de fragiliser les relations transatlantiques – et sa non-participation à l'intervention militaire de 2011 en Libye. Le processus continu de renforcement des restrictions sur les exportations d'armes, qui est défini par les cinq Principes politiques, repose également sur cette « culture de retenue militaire ».

Schéma 7 : Multipolarité des exportations d'armes



Source : Création propre de l'auteur.

Ainsi, depuis le début de l'opération militaire « *Restoring Hope* » le 22 avril 2015, la crainte que des armes allemandes puissent être utilisées dans la guerre du Yémen a relancé le débat concernant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Selon les données du *Yemen Data Project*, sur 21 418 frappes aériennes, 6 487 ont touché des cibles non militaires⁶¹. La poursuite des ventes d'armes aux parties belligérantes est donc remise en cause⁶², et plusieurs pays européens s'interrogent sur leur politique d'exportation d'armes.

Avec la guerre du Yémen au cœur des débats, il est concevable que l'Allemagne poursuive, voire intensifie sa politique restrictive en matière d'exportation d'armes dans les années à venir. Selon les derniers sondages sur les prochaines élections fédérales en 2021, Les Verts pourraient enregistrer la plus forte croissance de tous les partis ; ils pourraient gagner 13,9 points de pourcentage par rapport à la dernière élection fédérale en 2017 et ainsi obtenir 22,3 % des votes⁶³. Au titre comparatif, le parti actuellement le plus fort, la CDU/CSU, obtient un total de 26,7

⁶¹ *Yemen Data Project*. « Air raids », URL : <https://yemendataproject.org/index.html> [Consulté le 29.06.2020].

⁶² Lucie, Béraud-Sudreau. « Les exportations d'armement : quelle place pour des discussions à l'échelle de l'UE ? », dans : *Revue Défense Nationale*, 2018/10 (N° 815), pp. 59 - 64, p. 59.

⁶³ Bundestagswahl 2021. « Bundestagswahl 2021 : Umfragen, Prognosen und Projektionen », 07.04.2021, URL : <https://www.bundestagswahl-2021.de/umfragen/> [Consulté le 10.01.2021].

% selon les prévisions préliminaires (07.04.2021). Quatre options de coalition sont imaginables : (1) CDU/CSU-SPD-Verts, (2) CDU/CSU-FDP-Verts, (3) CDU/CSU-Verts et (4) CDU/CSU-SPD⁶⁴. Dans trois de ces quatre possibilités de coalition, Les Verts seraient au pouvoir. Le parti politique qui, après DIE LINKE, a posé le plus de « petites » et « grandes questions » sur les exportations d'armes depuis 2005, serait donc au pouvoir à partir de septembre 2021. Le programme électoral des Verts pour les élections au Bundestag 2021 a été publié fin mars 2021. Dans la catégorie « Nous défendons la paix et la sécurité », Les Verts font du « Pas d'armes allemandes vers les zones de guerre et les dictatures » une priorité. Ainsi, le parti indique :

« Les exportations d'armes et d'équipements militaires vers les dictateurs, les régimes qui méprisent les droits de l'homme et les zones de guerre sont interdites. Afin de réduire les exportations d'armes, nous voulons un contrôle commun restrictif des exportations d'armes de l'UE, avec des règles strictes et des sanctions applicables. La coopération avec le secteur de la sécurité d'autres États doit être liée au respect de critères démocratiques, constitutionnels et de droits de l'Homme. Pour l'Allemagne, nous présenterons une loi sur le contrôle des exportations d'armes et introduirons un droit d'action pour les associations en cas de violation de la nouvelle loi et nous garantirons un contrôle efficace de l'utilisation finale. Il ne doit pas y avoir de garanties Hermès⁶⁵ pour les exportations d'armes »⁶⁶.

En conséquence, il est probable que le parti qui connaît actuellement la plus forte augmentation de votes sera un parti de gouvernement à partir de septembre 2021 et continuera à faire campagne avec conviction pour le désarmement et pour une politique restrictive en matière d'exportation d'armes. Cependant, il n'est pas possible de juger à ce stade si cela pourra influencer les relations franco-allemandes. Il ne faut pas oublier que le règlement « *De Minimis* » de l'« Accord entre le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le gouvernement de la République française relatif au contrôle des exportations dans le domaine de l'armement »⁶⁷ conclu en octobre 2019, ne s'appliquera pas sur les grands projets communautaires tels que le *Futur Combat Air System* (FCAS) ou *Main Ground Combat System* (MGCS). En effet, les programmes en coopérations type SCAF ainsi que les programmes nationaux de ces deux dispositifs militaires contiendront plus de 20 % de composants militaires allemands. La question d'une politique commune d'exportation des armes pour ces projets restera donc d'actualité.

Dans le cas du FCAS, les premières réflexions sur l'utilisation responsable des nouvelles technologies ont déjà commencé, en vue de définir des « garde-fous » éthiques et juridiques

⁶⁴ Bundestagswahl 2021. « *Mögliche Koalitionen nach der Bundestagswahl 2021* », 10.02.2021, URL : <https://www.bundestagswahl-2021.de/koalitionen/> [Consulté le 10.01.2021].

⁶⁵ Afin d'assurer la sécurité financière des transactions d'exportation civiles et militaires, le gouvernement fédéral fournit des garanties de crédit à l'exportation d'État – les garanties Hermès (*Hermesdeckungen*). Vu que le secteur de l'assurance privée n'offre pas de couverture suffisante pour des exportations, en particulier vers les pays en développement, l'État se porte garant. En 2011, par exemple, le gouvernement fédéral a couvert les exportations d'armes avec une garantie Hermès pour un montant total de 2,5 milliards d'euros. Source : Henrik, Heidenkamp. « *Deutsche Rüstungspolitik – Ein Politikfeld unter Handlungsdruck* », *WIFIS aktuell – Wissenschaftliches Forum für Internationale Sicherheit e.V.*, Barbara Budrich, Berlin, 2015, p. 47.

⁶⁶ Bündnis 90/ Die Grünen. « *Deutschland. Alles Ist Drin. – Programmwurf zur Bundestagswahl 2021* », 03.2021, p. 132, URL: https://cms.gruene.de/uploads/documents/2021_Wahlprogrammwurf.pdf [Consulté le 25.03.2021].

⁶⁷ République française. « Décret n° 2019-1168 du 13 novembre 2019 portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif au contrôle des exportations en matière de défense (ensemble une annexe), signées à Paris le 23 octobre 2019 (1) », URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039373201> [Consulté le 09.04.2021].

internationaux : un groupe d'experts a été mis en place en mai 2020, sous l'égide d'Airbus et de l'institut de recherche allemand « *Fraunhofer-Gesellschaft* »⁶⁸. À ce stade, seules des parties prenantes allemandes – scientifiques, industrielles et membres de *think tanks* – font partie du panel d'experts même si le FCAS est un programme trinational. Cependant, il semble essentiel de chercher le dialogue aujourd'hui pour se comprendre demain. ■

⁶⁸ Airbus-Fraunhofer. « *The responsible use of new technologies in a Future Combat Air System (FCAS)* », 2020, URL : <http://www.fcas-forum.eu/en> [Consulté le 24.12.2020].

ANALYSE #12

LE DÉBAT EN ALLEMAGNE SUR LES EXPORTATIONS D'ARMEMENT

PAR **JARA AMIRA VON CALL** / Assistante de recherche à l'IRIS

Diplômée du double cursus franco-allemand en sciences politiques avec une spécialisation en « Géostratégie, Défense et Sécurité Internationale » entre Sciences Po Aix-en-Provence, Sciences Po Rennes et l'Université Eichstätt-Ingolstadt. Future étudiante en Master postuniversitaire en « Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne » au Collège d'Europe à Bruges 2021-2022 (Bourse complète PEV).

SOUS LA DIRECTION DE **JEAN-PIERRE MAULNY** / Directeur adjoint de l'IRIS

AVRIL 2021

PROGRAMME EUROPE, STRATÉGIE, SÉCURITÉ

Sous la direction de Olivier de France, directeur de recherche à l'IRIS

defrance@iris-france.org

et de Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'IRIS

jpmaulny@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org